

DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES AMAZONIENS FACE AU NOUVEAU CORONAVIRUS

En solidarité avec les organisations, fédérations et nationalités autochtones au niveau régional amazonien coordonnées par la COICA et ses membres AIDSESEP, APA, CIDOB, COIAB, CONFENIAE, FOAG, OPIAC, OIS et ORPIA; au niveau national, y compris l'APIB, la CONAIE, l'ONIC, ainsi que d'autres organisations, fédérations et communautés¹, qui se sont déclarées profondément préoccupées par la menace imminente de COVID-19 dans leurs territoires et communautés ancestraux, nous exigeons des réponses étatiques intégrées, efficaces et culturellement adaptées à cette crise. Cela commence par un moratoire immédiat sur toute activité qui comprend l'entrée de personnes étrangères sur des territoires autochtones, le développement d'activités minières, l'exploitation forestière, l'exploration et l'extraction de pétrole, l'agriculture industrielle, le prosélytisme religieux ou une militarisation accrue, en particulier dans les territoires trans-frontaliers sous la pression d'acteurs armés et de crime organisé.

Depuis plus de 500 ans, les peuples autochtones d'Amazonie et des Amériques sont confrontés à des invasions et à la perte de leurs territoires ancestraux, à des discriminations ethniques et socioéconomiques et à la menace constante d'extermination physique et culturelle entraînant des déplacements, des maladies et un génocide. Aujourd'hui, les peuples autochtones, en particulier ceux qui vivent dans un isolement volontaire, sont gravement menacés par l'émergence de la pandémie COVID-19.

La santé de nombreux peuples autochtones est déjà précaire en raison de la prévalence des affections chroniques et des maladies contagieuses introduites de l'extérieur dans l'ensemble de la population. La crise du COVID-19 révèle en outre l'insuffisance des services de santé et le manque de politiques gouvernementales efficaces, linguistiquement pertinentes et culturellement appropriées.

Les peuples autochtones de la région manquent d'accès à des installations sanitaires adéquates, dont beaucoup sont complètement effondrées ou ne peuvent plus être réparées. Ils n'ont pas un accès sûr à des sources d'eau potable ou à une

¹ Le coordinateur des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA) comprend: Association inter-ethnique de développement de la jungle péruvienne (AIDSESEP), Association des peuples amérindiens de Guyane (APA), Confédération des peuples autochtones de Bolivie (CIDOB), Coordination des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne (COIAB), Confédération des nationalités autochtones de l'Amazonie équatorienne (CONFENIAE), Fédération des organisations amérindiennes de Guyane (FOAG), Organisation des peuples autochtones du Suriname (OIS), Organisation nationale des peuples autochtones de l'Amazonie colombienne (OPIAC), Organisation régionale des peuples autochtones de l'Amazonie (ORPIA). Les autres organisations nationales mentionnées comprennent: Articulation des peuples autochtones du Brésil (APIB), Confédération des nationalités autochtones de l'Équateur (CONAIE), Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC).

infrastructure d'assainissement appropriée. Les peuples autochtones se sont également vu refuser l'accès à des informations à jour et précises dans leur propre langue, ce qui faciliterait la compréhension de la pandémie actuelle et éclairerait les décisions sur la meilleure façon de se défendre et de se protéger en conséquence. Les activités extractives constituent une menace supplémentaire dans un grand nombre de territoires autochtones, où elles n'ont pas été interrompues par les différents gouvernements de la région car elles sont considérées comme économiquement stratégiques.

La négligence persistante des gouvernements, des industries extractives et des institutions financières face au nouveau coronavirus pourrait entraîner l'ethnocide des peuples mêmes qui protègent les forêts tropicales et qui fournissent des connaissances et des solutions approfondies à l'autre crise existentielle à laquelle nous sommes confrontés: l'urgence climatique mondiale .

Les organisations internationales multilatérales n'ont pas réussi à aborder et à recommander des mesures pour empêcher l'arrivée du nouveau coronavirus dans les territoires autochtones, et doivent jouer un rôle plus actif dans les différents pays de la région pour promouvoir, défendre et surveiller de près les droits des peuples autochtones.

Sans les conseils ou le soutien des agences de santé publique, de nombreuses organisations et populations autochtones prennent seules des mesures préventives pour empêcher le coronavirus de pénétrer dans leurs communautés: par une distanciation sociale volontaire, en utilisant des pratiques d'hygiène proactives, en suspendant les manifestations importantes, événements et voyages, en fermant le trafic entre les villages et en contrôlant les entrées ou sorties des peuples autochtones et non-autochtones sur les territoires, et en produisant des documents de communication sur la santé publique dans leur propre langue. Les peuples autochtones de la région exigent explicitement que tous les étrangers, sans exception, s'abstiennent de se rendre dans les territoires autochtones jusqu'à nouvel ordre, en raison des menaces actuelles posées par la pandémie de COVID-19.

De nombreuses organisations autochtones qui représentent des centaines de villes, des milliers de communautés et des millions de personnes à travers l'Amazonie ont publié des déclarations adressées à la fois en interne à leurs communautés et en externe aux gouvernements et autres acteurs. Nous nous joignons à eux pour appeler les autorités gouvernementales, les organisations multilatérales, les prosélytes religieux, les dirigeants de sociétés extractives et les leaders de l'industrie financière à:

- Cesser immédiatement l'exploitation extractive minière, les activités pétrolières et forestière, l'agriculture industrielle et tout prosélytisme religieux à l'intérieur ou à la frontière de tout territoire indigène;
- Répondre aux appels des organisations autochtones de leurs pays pour des mesures préventives adéquates et leur mise en œuvre appropriée; ces mesures devraient tenir compte des réalités géographiques, socioéconomiques, culturelles et environnementales des peuples autochtones, en les reconnaissant comme des populations particulièrement vulnérables à la pandémie;
- Respecter et promouvoir les droits à l'auto-détermination, à l'auto-protection et à la gouvernance que divers peuples autochtones pratiquent sur leurs territoires, y

compris les systèmes de gouvernement et de tutelle qui visent à protéger physiquement les territoires autochtones en contrôlant les entrées ou sorties des peuples non-autochtones dans ou hors de ceux-ci;

- Garantir aux peuples autochtones l'accès à des services de santé publique adéquats et culturellement appropriés, y compris une interprétation pertinente lors des consultations et des communications d'information au public, et un accès suffisant aux protocoles de dépistage et de traitement pour COVID-19;
- Assurer une gouvernance rigoureuse et l'application des lois sur le crime organisé dans et autour des territoires autochtones;
- Mettre en place des groupes de travail virtuels de coordination et d'action urgente pour les peuples autochtones parmi les États, les organisations autochtones, l'Organisation internationale de la santé (OMS) et d'autres organisations de défense des droits dans chaque pays pour traiter des questions d'urgence sanitaire, de sécurité alimentaire et des meurtres de dirigeants autochtones.

Enfin, nous exhortons la communauté internationale à développer et à mener une action humanitaire en coordination directe avec les organisations des peuples autochtones.